



Union Pro Qi Gong

Siège social 154 rue Ordener 75018 PARIS
Secrétariat L'Estérel-A - 43 avenue Paul Cézanne - 13090 AIX-EN-PROVENCE
Tel.04 42 93 34 31 - www.unionproqigong.com - unionproqigong@free.fr

DEMANDE D'ADHESION D'UN MEMBRE ACTIF Enseignant, Formateur, Expert en Qi Gong

Du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

Je certifie que les pratiques et techniques que j'enseigne ou que j'utilise dans le cadre de mon activité sont en conformité avec les statuts de l'Union Pro Qi Gong.

Mon adhésion est sans aucune restriction ni réserve aux statuts et au règlement intérieur de l'Union ainsi qu'à sa charte d'éthique.

Je transmets au secrétariat, par mail (ou par courrier) toutes pièces utiles montrant l'évolution de mon parcours, nouveaux diplômes, formations, etc.

· Nom : Prénom : Date naissance :

Vous pouvez compléter ou modifier les informations qui figurent ci-dessous

Coordonnées déjà enregistrées :	Coordonnées à modifier si changement :
Tel :	Tel :
E-mail :	E-mail :
Adresse :	Adresse :
Code postal : Ville :	Code postal : Ville :
Code accès à l'Espace adhérent :	Code accès à l'Espace adhérent :

J'accepte que les informations écrites dans ce formulaire soient utilisées :
(Ces informations ne sont pas communiquées au public.)

- Pour le traitement des adhésions.
- Pour la gestion de la relation entre l'Union Pro Qi Gong et moi-même (envoi de mails et de newsletters).
- Pour la gestion de la relation entre les adhérents (communication de vos coordonnées mail et téléphone aux membres de l'Union Pro Qi Gong dans le cadre des Journée de Qi Gong, covoiturage, etc.).

Les listes des cours et activités diffusées via le site Internet sont collectées par vous-même sur l'espace administration du site. Prenez soin d'actualiser vos informations régulièrement.

- COTISATION & CONTRIBUTION -

➔ **Membre actif Enseignant, Formateur, Expert en Qi Gong :**
Cotisation annuelle : 70 €

Si vous le pouvez merci de faire adhérer votre structure *

➔ **Pour assurer le fonctionnement de l'Union Pro :**
Contribution volontaire. :

Si vous êtes indépendant vous pouvez également faire un versement volontaire.

Le barème recommandé est sur la base de 10 € par pratiquant
Vous pouvez contribuer à la mesure de vos moyens si vous ne pouvez respecter ce barème ou si vous souhaitez verser davantage.

Si vous souhaitez verser en plusieurs fois c'est possible, à condition que votre premier versement ne soit pas inférieur à 70 €, montant minimal pour être membre actif en tant que Personne physique.

* Pour faire adhérer votre structure remplir le [formulaire d'adhésion d'une personne morale](#).

Je règle la somme de.....€ par :

Chèque à l'ordre de l'Union Pro Qi Gong à envoyer au secrétariat administratif
Union Pro Qi Gong L'Estérel-A - 43 avenue Paul Cézanne - 13090 AIX-EN-PROVENCE
ou

Virement sur le compte Union Pro Qi Gong
IBAN : FR76 1027 8079 4900 0204 5210 123
En précisant bien dans l'objet du virement : "adhésion" ainsi que votre nom.

Règlement par CB sur HelloAsso :
<https://www.helloasso.com/associations/union-pro-qi-gong/adhesions>

ALe

Signature :

L'adhésion ne procure pas de couverture assurances, l'assurance est optionnelle voir document dédié.

Le renouvellement de votre adhésion sera effectif à réception du règlement de votre cotisation. Vous recevrez par courrier le timbre annuel à coller dans votre livret "Parcours en Qi Gong" vous recevrez également un reçu.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la FEQGAE "Union Pro Qi Gong" En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat.